



POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Date d'entrée en vigueur : 14 août 2019

Date de la dernière révision : août 2019

Date prévue pour la révision : septem2020

Approuvé par le conseil d'administration : 14 août 2019



SOMMAIRE

INTRODUCTON	3
ANNULATION AVANT LE DÉBUT DES PRATIQUES	3
ANNULATION APRÈS LE DÉBUT DES PRATIQUES	3
MARCHE À SUIVRE POUR ANNULER VOTRE INSCRIPTION	4



INTRODUCTION

Le Club de Soccer Aylmer (CSA) a créé la présente politique de remboursement afin d'encadrer les demandes de remboursement et d'informer les membres des droits dont ils disposent concernant ces demandes. Cette politique a été rédigée conformément aux réglementations de l'office de la protection du consommateur au Québec.

Il est possible d'annuler votre inscription en tout temps. Les frais qui seront retenus sur le montant de votre inscription au CS Aylmer varieront en fonction du moment où nous recevrons votre demande.

ANNULATION AVANT LE DÉBUT DES PRATIQUES

Si vous annulez votre inscription avant le début des pratiques, vous serez remboursé en totalité. Si vous avez déjà reçu votre équipement, vous pouvez le retourner au club ou bien le conserver. Dans le cas où vous ne le retournez pas sous 10 jours après votre demande, des frais vous seront retenus selon le barème suivant :

Tenue complète chandail, short, bas : \$25;

Equipements équipes compétitives AA ou ERSL U13 à U16 : \$150;

Equipements U12 Pré AA : \$60;

Equipements senior compétitif : \$50

ANNULATION APRÈS LE DÉBUT DES PRATIQUES

Lors de votre inscription, le CS AYLMEER collecte pour le compte l'Association Régionale de Soccer Outaouais les frais d'affiliation pour la saison. Ces frais sont intégralement reversés à cette organisation. Le remboursement des frais d'affiliation par le CS AYLMEER est lié au remboursement de ces frais au CS Aylmer en fonction de la politique de remboursement en vigueur à l'ARSO. Si le club est remboursé, le montant de votre affiliation vous sera intégralement restitué. Si les frais d'affiliation ne sont pas remboursés au club par l'ARSO, le CS AYLMEER ne pourra vous les restituer.

Pour la saison 2019/2020 les frais d'affiliation facturés par l'Association Régionale sont les suivants :

Juvenile (18 ans et moins)	50.00 \$
Senior (19 ans et plus)	63.00 \$
Juvenile (18 ans et moins) Hiver	40.00 \$
Senior (19 ans et plus) Hiver	50.00 \$
Frais spécial pour camp de jour / camp d'essai	30.00 \$



Pour toute demande reçue après le début des pratiques, Le CS AYLMER retiendra sur le montant versé lors de l'inscription :

L'affiliation à Soccer Québec, le cas échéant, comme précisé ci-dessus;

La quote-part des pratiques qui ont été organisées entre la date de la réception de la demande et le début des pratiques ;

Les frais correspondants aux équipements reçus selon le barème donné ci-dessus.

Une pénalité prévue par la loi. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix des pratiques restantes à la date de votre demande.

MARCHE À SUIVRE POUR ANNULER VOTRE INSCRIPTION

Pour annuler l'inscription à un programme du club, vous devez remplir le formulaire de demande de remboursement en ligne [en cliquant ici](#) ou venir au bureau du club et remplir un formulaire de demande. Vous recevrez sous 10 jours une notification par courriel pour vous informer que votre remboursement est disponible au bureau du club.